

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 JUIN À 19H30

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 6 mai 2024;
4. Dépôt des rapports;
5. Dépôt et adoption des comptes;
6. Administration générale
 1. Renouvellement police d'assurance
 2. Ste-Hélène : Demande de révision de la loi sur la fiscalité municipale
 3. Archivage
7. Voirie
 1. Formation SIMDUT
8. Hygiène du milieu
 1. CRECQ – caractérisation des bandes riveraines
9. Loisirs & Culture
 1. Fonds Ruralité (2^e appel projet 2024)
 2. Cabane pétanque
 3. MADA
10. Période de questions
11. Correspondance
12. Varia
13. Levée de l'assemblée